

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 08500
Numéro SIREN : 342 067 857
Nom ou dénomination : KAPPA ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2021 sous le numéro de dépôt 63217



20210632172020

DATE DEPOT : 13/07/2021

N° DE DEPOT : 63217

N° GESTION : 1987B08500

N° SIREN : 342067857

DENOMINATION : KAPPA ENGINEERING

ADRESSE : 17 RUE EUGENE DELACROIX 75116 PARIS


MILLESIME : 2020



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

20 JUIL. 2021

Sous le N° : 63217 

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 22 juin
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 9.500.000 €, divisé en 2.375 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vidéo-conférence, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Madame Caroline Addoun, actionnaire est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2020 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

...

CA 
OA BG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2020 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2020 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de **1 279 115,55 €** après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

CA
OA EF



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 63 955,77 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 644 724,34 € ;
- Distribution de 400 000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 815 159,57 € au report à nouveau débiteur lequel s'élèvera après cette affectation à 479 405,84 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2018	300 000 €	40 % sur le dividende, 120,00 € distribués par action
2019	400 000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320 000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action
2021	400 000€	40 % sur le dividende, 168,42 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

OA-CA
OA-EG

././.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

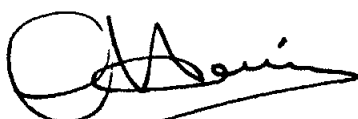
Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

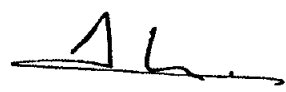
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

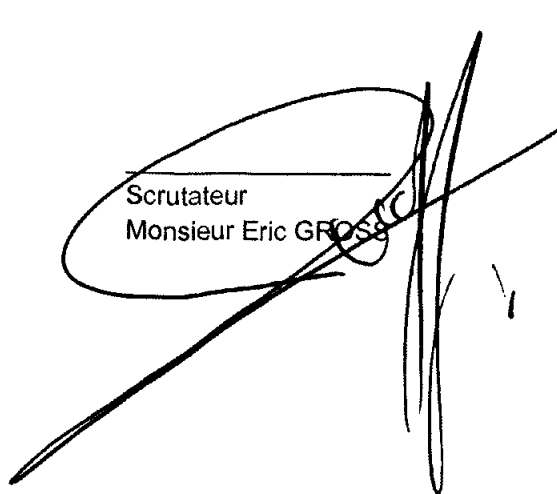
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.



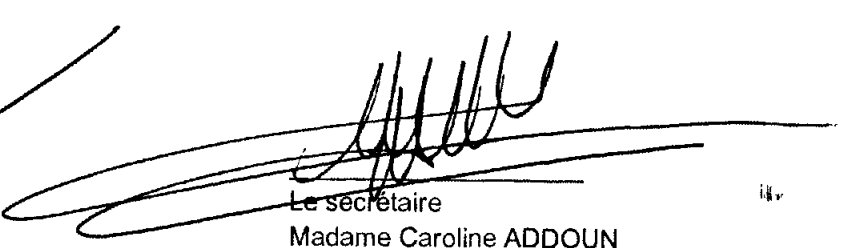
Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ



Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN



Scrutateur
Monsieur Eric GROSS



Le secrétaire
Madame Caroline ADDOUN



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 22 juin
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 9.500.000 €, divisé en 2.375 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vidéo-conférence, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Madame Caroline Addoun, actionnaire est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2020 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

.../...

CA EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

../..

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2020 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2020 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de **1 279 115,55 €** après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

../..

CA
CA
CA
EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 63 955,77 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 644 724,34 € ;
- Distribution de 400 000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 815 159,57 € au report à nouveau débiteur lequel s'élèvera après cette affectation à 479 405,84 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2018	300 000 €	40 % sur le dividende, 120,00 € distribués par action
2019	400 000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320 000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action
2021	400 000€	40 % sur le dividende, 168,42 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

QA CA OA EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

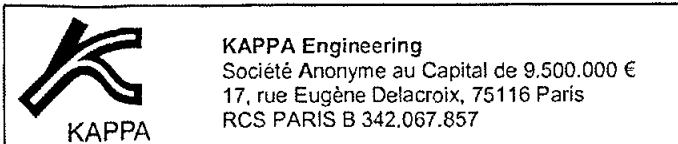
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le Secrétaire
Madame Caroline ADDOUN



PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 22 juin
A 9 heures

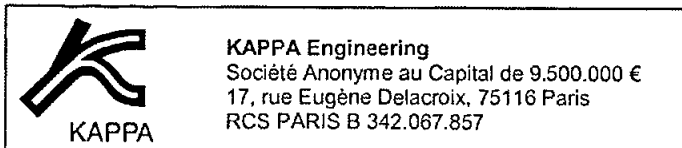
Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 9.500.000 €, divisé en 2.375 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vidéo-conférence, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Madame Caroline Addoun, actionnaire est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2020 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

CA OA EG
CA



../..

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2020 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2020 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

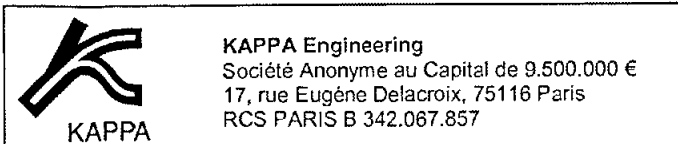
Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de **1 279 115,55 €** après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

../..

CA EA



././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 63 955,77 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 644 724,34 € ;
- Distribution de 400 000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 815 159,57 € au report à nouveau débiteur lequel s'élèvera après cette affectation à 479 405,84 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2018	300 000 €	40 % sur le dividende, 120,00 € distribués par action
2019	400 000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320 000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action
2021	400 000€	40 % sur le dividende, 168,42 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

CA EA
CA



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

...

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

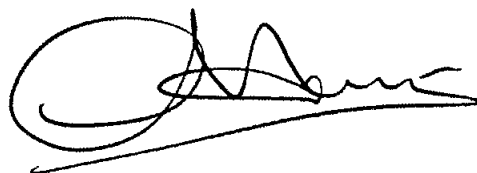
Le secrétaire
Madame Caroline ADDOUN

ROZWAG Audit et Conseil
expert-comptable commissaire aux comptes
10 rue de la tenure
60260 LAMORLAYE

KAPPA ENGINEERING
Société anonyme au capital de 9 500 000 euros
17, rue Eugène Delacroix
75 116 PARIS
RCS Paris B 342 067 857

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Certifié conforme à l'original



O. HOUZÉ

EURL Rozwag Audit et Conseil – société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes d'Amiens
au capital de 1000 euros – RCS 823 029 863 RCS Compiègne
Siège Social – 10 rue de la tenure – 60260 LAMORLAYE
E-mail : contact@r-auditetconseil.fr

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Kappa Engineering
Société anonyme au capital de 9 500 000 euros
17, rue Eugène Delacroix
75 116 PARIS
RCS Paris B 342 067 857

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société Kappa Engineering,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kappa Engineering relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 7 mai 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatif » de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation des titres de participation.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A l'actif du bilan sont inscrits des disponibilités pour 3.980.441 euros. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société, nous avons examiné les éléments probants sur le caractère raisonnable de cette valorisation et validé la pertinence des principes retenus, afin de corroborer le montant de ce poste, inscrit au bilan, à la clôture de l'exercice.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses Informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

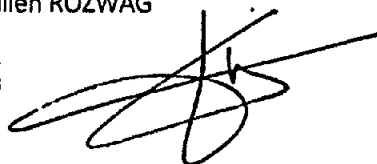
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lamorlaye,
Le 9 juin 2021
Le Commissaire aux Comptes
ROZWAG Audit et Conseil représenté par
Julien ROZWAG

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif Immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 717 095	1 672 081	45 014	104 082	- 59 068
Fonds commercial					
Autres Immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles					
Terrains	341 790		341 790	341 790	
Constructions	3 581 022	1 508 253	2 072 769	2 209 643	- 136 874
Installations techniques, matériel et outillage Industriels					
Autres Immobilisations corporelles	2 165 242	1 697 221	468 021	605 025	- 137 004
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	5 219 019	1 804 230	3 414 789	2 973 789	441 000
Créances rattachées à des participations	520 916		520 916	731 337	- 210 421
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations financières	23 649		23 649	24 339	- 690
TOTAL (I)	13 568 732	6 681 785	6 886 947	6 990 005	103 058
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits Intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	223 864		223 864	61 613	162 251
Clients et comptes rattachés	4 711 329		4 711 329	4 306 379	404 950
Autres créances					
• Fournisseurs débiteurs	63		63		63
• Personnel	233		233	81	152
• Organismes sociaux				1 768	- 1 768
• Etat, Impôts sur les bénéfices	390 658		390 658	1 077 023	- 686 365
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	192 138		192 138	287 809	- 95 671
• Autres	30 097		30 097	64 013	- 33 916
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 980 441		3 980 441	3 474 259	508 182
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	310 744		310 744	296 516	14 228
TOTAL (II)	9 839 568		9 839 568	9 569 462	270 108
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	46 760		46 760	28 553	18 207
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 455 060	6 681 785	16 773 275	16 588 019	185 258

Asco

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes Page 4
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 RCS Complègne

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 9 500 000)	9 500 000	10 000 000	- 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	580 769	526 799	53 970
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	19 400	19 400	
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 294 565		-1 294 565
Résultat de l'exercice	1 279 115	1 079 405	199 710
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	10 084 719	11 625 603	-1 540 884
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	250 219	230 686	19 533
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	250 219	230 686	19 533
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 582 645	995 286	587 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	349 327	276 757	72 570
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	344 342	325 111	19 231
. Organismes sociaux	348 077	317 947	30 130
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	81 162	4 446	76 716
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	34 247	37 295	- 3 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	163 906	222 413	- 58 507
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	3 530 015	2 521 128	1 008 887
TOTAL (IV)	6 433 719	4 700 383	1 733 336
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	4 618	31 348	- 26 730
TOTAL PASSIF (I à V)	16 773 275	16 588 019	185 256

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens		2 445 404	2 445 404	3 353 642	- 908 238	-27,08
Production vendue services	468 284	10 547 191	11 015 476	10 630 987	384 489	3,62
Chiffres d'affaires Nets	468 284	12 992 595	13 460 879	13 984 629	- 523 750	-3,75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			397 962	670 053	- 272 091	-40,61
Autres produits			39 430	63 910	- 24 480	-38,30
Total des produits d'exploitation (I)			13 898 271	14 718 593	- 820 322	-5,57
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			255		255	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			7 393 391	8 165 281	- 771 890	-9,45
Impôts, taxes et versements assimilés			216 642	204 793	11 849	5,79
Salaires et traitements			3 082 233	3 193 490	- 111 257	-3,48
Charges sociales			1 397 898	1 429 915	- 32 017	-2,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations			431 943	416 847	15 096	3,62
Dotations aux provisions sur immobilisations			38 400	44 700	- 6 300	-14,09
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			203 459	202 133	1 326	0,66
Autres charges			185 388	28 158	157 230	558,38
Total des charges d'exploitation (II)			12 949 609	13 685 317	- 735 708	-5,38
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			948 662	1 033 276	- 84 614	-8,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			961 691	4 337	957 354	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			2 221	51 243	- 49 022	-95,67
Reprises sur provisions et transferts de charges			28 553	8 238	20 315	246,60
Différences positives de change			3	128 139	- 128 136	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			992 487	191 956	800 511	417,03
Dotations financières aux amortissements et provisions			405 760	28 553	377 207	N/S
Intérêts et charges assimilées			3 763	0	3 763	N/S
Différences négatives de change			232 112	8 327	223 785	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			841 638	38 879	604 757	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			350 832	155 077	195 755	126,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV-V-VI)			1 299 494	1 188 353	111 141	9,35

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Comptes

10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE

www.r-auditconseil.fr

823 029 863 RCS Compiègne

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		214	- 214	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 574	10 005	3 569	35,67
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	13 574	10 219	3 355	32,83
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 975	8 111	- 1 136	-14,01
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 914	5 800	7 114	122,66
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 889	13 911	5 978	42,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 315	-3 692	- 2 623	71,05
Participation des salariés (IX)	140 362	124 844	15 518	12,43
Impôts sur les bénéfices (X)	-126 299	-19 588	- 106 711	544,78
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 904 312	14 920 768	- 16 456	-0,11
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	13 625 197	13 841 363	- 216 166	-1,58
RESULTAT NET	1 279 115	1 079 405	199 710	18,50
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 773 275,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 279 115,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2021 par le Conseil d'Administration.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Compt.
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAY
www.r-auditetconseil.fr

825 029 863 RCS Compiègne

S2F Associés

Page 18

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes comptables applicables en France, notamment :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Pour les titres de participation une dépréciation est constatée dès lors qu'une perte de valeur est envisagée à la clôture de l'exercice.

II - Amortissements :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

III - Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

IV - Stocks de marchandises et autres approvisionnements :

- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

V - Provisions pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)***

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société est éligible au dispositif IP BOX et de ce fait le résultat est taxé à l'impôt sur les sociétés, sur l'ensemble de son résultat, au taux de 10 %.

Le 31 octobre 2020, la société KAPPA Engineering a procédé à l'acquisition de 50% des titres de la société Touchline, auprès de la société Kappa-SC, pour une valeur de 800 000€. La société KAPPA Engineering s'est également substituée à la société KAPPA-SC, au titre des avances effectuées à la société Touchline, pour un montant de 512.920€.

Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne au groupe, l'activité de société Touchline présentant un intérêt opérationnel pour l'activité de la société KAPPA Engineering. En effet, la pandémie a accéléré un passage à notre avis irréversible d'activités de commercialisation physique dans des salons et conférences vers des environnements virtuels. La société Touchline a développé la première version de cet environnement virtuel et nous a permis d'être les premiers dans l'industrie pétrolière à proposer une solution pérenne.

Il est précisé que la société Touchline est en cours de développement d'une technologie, pour laquelle la rentabilité future ne sera réalisée qu'une fois la phase de commercialisation atteinte.

Le prix d'acquisition a été déterminé par la direction de la société Kappa Engineering, en fonction, d'une part des coûts de développement engagés par la société Touchline ; cette valeur existant dès lors que cette prise de participation s'inscrit dans le cadre de l'utilité de la technologie développée par la société Touchline pour la société KAPPA Engineering, et d'autre part des gains attendus des performances de la société Touchline, déterminés à partir d'un plan pluriannuel d'affaires, pour autant que les hypothèses se réalisent sur les prochaines années.

Le 13 octobre 2020, le Conseil d'Administration a procédé au rachat de 125 actions pour une valeur global de 2 500 000 euros représentant un montant nominal de 500 000 euros.

Le Capital a été diminué et le surplus imputé sur le report à nouveau.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif Im mobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 13 568 732

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 714 098	2 997		1 717 095
Immobilisations corporelles	6 013 487	101 261	26 695	6 088 054
Immobilisations financières	5 174 694	1 866 836	1 277 947	5 763 583
TOTAL	12 902 279	1 971 094	1 304 642	13 568 732

Amortissements et provisions d'actif = 6 681 785

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 610 015	62 065		1 672 081
Immobilisations corporelles	2 857 029	369 877	21 433	3 205 474
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 445 230	359 000		1 804 230
TOTAL	5 912 274	790 942	21 433	6 661 785

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens Immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels / computer software	1 717 095	1 672 081	45 014	3 ans
Terrains / land	341 790	0	341 790	Non amortiss.
Immeubles / propriétés	3 581 022	1 508 253	2 072 769	Entre 10 et 60 ans
Installations et aménagements / fittings & fixtures	286 656	248 011	38 646	Entre 3 et 10 ans
Oeuvre d'art / work of art	22 400	0	22 400	Non amortiss.
Véhicules / motor vehicles	517 433	361 523	155 910	4 ans
Matériel informatique / computer hardware	891 378	751 246	140 132	3 ans
Matériel de bureau / office equipment	10 358	8 758	1 600	Entre 3 et 5 ans
Mobilier de bureau / office furniture	221 898	202 144	19 755	Entre 3 et 10 ans
Mobilier et divers guest houses / guest houses furnitur	215 119	87 140	127 979	Entre 3 et 10 ans
TOTAL	7 805 148	4 839 155	2 965 994	

Etat des créances = 6 179 827

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	544 565		544 565
Actif circulant & charges d'avance	5 635 262	5 635 262	
TOTAL	6 179 827	5 635 262	544 565

Produits à recevoir par postes du bilan = 192 209

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	7 928
Clients et comptes rattachés	183 557
Autres créances	724
Disponibilités	
TOTAL	192 209

Charges constatées d'avance = 310 744

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 9 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	4000,00	10 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	125	4000,00	500 000
Titres en fin d'exercice	2375	4000,00	9 500 000

Provisions = 250 219

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	230 686	250 219	230 686		250 219
TOTAL	230 686	250 219	230 686		250 219

Etat des dettes = 6 433 719

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 582 645	1 582 645		
Fournisseurs	349 327	349 327		
Dettes fiscales & sociales	807 827	807 827		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	163 906	163 906		
Produits constatés d'avance	3 530 015	3 530 015		
TOTAL	6 433 719	6 433 719		

Charges à payer par postes du bilan = 713 606

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	82 253
Dettes fiscales & sociales	505 736
Autres dettes	125 617
TOTAL	713 606

Produits constatés d'avance = 3 530 015

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 13 460 879

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	2 445 404	18,17 %
Production de travaux	121 200	0,90 %
Prestations de services	10 887 120	80,88 %
Produits des activités annexes	7 156	0,05 %
TOTAL	13 460 879	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Annexes 2021 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	10 500

Engagements donnés = 917 286

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Indemnités de départ à la retraite	917 286
TOTAL	917 286

Indemnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP);
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, et notamment d'un taux d'actualisation de 034% le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2020 s'élève à 917 286 euros dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Annexes 2021 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 192 209

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
ic sur créances rattachées(26788000)	7 928
TOTAL	7 928

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fae / unbilled invoices(41810000)	183 557
TOTAL	183 557

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat - produits à récupérer / state - accrued income(44870000)	724
TOTAL	724

Charges constatées d'avance = 310 744

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance / prepaid expenses(48600000)	310 744
TOTAL	310 744

Charges à payer = 713 606

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues / suppliers pending invo(40810000)	82 253
TOTAL	82 253

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés / provision for vacation days(42820000)	205 408
Provision interressement(42840000)	138 934
Charges sociales congés payés / vacation social costs(43820000)	102 704
Autres charges à payer / other social costs(43860000)	48 752
Etat - charges à payer / states - accrued expenses(44860000)	9 938
TOTAL	505 736

Autres dettes	Montant
Charges à payer / accruals(46860000)	125 617
TOTAL	125 617

Produits constatés d'avance = 3 530 015

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance / deferred revenue(48700000)	3 530 015
TOTAL	3 530 015

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert-Comptable Compensé - 100, rue des Actes
 75001 Paris - France - 01260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 - RCS Compagnie

Annexes 2021 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Reserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
KAPPA MEA	43	3 200	95	51	51			4 127	901	950
KAPPA TCS		1 612	100					1 661	113	
KAPPA FSU	2	550	95	5	5			1 481	75	
KAPPA SAM	278	799	100	423	423			1 284	217	
KAPPA NAM	18	2 562	100	18	16			4 431	-13	
KAPPA VALENCAY	800	-45	100	799	799			47	-9	
KAPPA SC	750	-18	100	3 125	1 328				582	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
TOUCHLINE	113	-671	50	800	1 313	513		136	-212	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les informations des filiales situées à l'étranger ont été converties en euros, sur la base du cours de la devise au 31 décembre 2020.

Les données sont présentées en K euros.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne



KAPPA ENGINEERING
COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉS AU 31/12/2020

Certifié conforme à l'original

Olivier HOUZE'

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 717 095	1 672 081	45 014	104 082	- 59 068
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	341 790		341 790	341 790	
Constructions	3 581 022	1 508 253	2 072 769	2 209 643	- 136 874
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 165 242	1 697 221	468 021	605 025	- 137 004
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	5 219 019	1 804 230	3 414 789	2 973 789	441 000
Créances rattachées à des participations	520 916		520 916	731 337	- 210 421
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	23 649		23 649	24 339	- 690
TOTAL (I)	13 568 732	6 681 785	6 886 947	6 990 005	- 103 058
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	223 864		223 864	61 613	162 251
Clients et comptes rattachés	4 711 329		4 711 329	4 306 379	404 950
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	63		63		63
. Personnel	233		233	81	152
. Organismes sociaux				1 768	- 1 768
. Etat, impôts sur les bénéfices	390 658		390 658	1 077 023	- 686 365
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	192 138		192 138	287 809	- 95 671
. Autres	30 097		30 097	64 013	- 33 916
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 980 441		3 980 441	3 474 259	506 182
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	310 744		310 744	296 516	14 228
TOTAL (II)	9 839 568		9 839 568	9 569 462	270 106
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	46 760		46 760	28 553	18 207
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 455 060	6 681 785	16 773 275	16 588 019	185 256

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 9 500 000)	9 500 000	10 000 000	- 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	580 769	526 799	53 970
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	19 400	19 400	
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 294 565		-1 294 565
Résultat de l'exercice	1 279 115	1 079 405	199 710
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	10 084 719	11 625 603	-1 540 884
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	250 219	230 686	19 533
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	250 219	230 686	19 533
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 582 645	995 286	587 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	349 327	276 757	72 570
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	344 342	325 111	19 231
. Organismes sociaux	348 077	317 947	30 130
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	81 162	4 446	76 716
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	34 247	37 295	- 3 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	163 906	222 413	- 58 507
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	3 530 015	2 521 128	1 008 887
TOTAL (IV)	6 433 719	4 700 383	1 733 336
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	4 618	31 348	- 26 730
TOTAL PASSIF (I à V)	16 773 275	16 588 019	185 256

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens		2 445 404	2 445 404	3 353 642	- 908 238	-27,08
Production vendue services	468 284	10 547 191	11 015 476	10 630 987	384 489	3,62
Chiffres d'affaires Nets	468 284	12 992 595	13 460 879	13 984 629	- 523 750	-3,75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			397 962	670 053	- 272 091	-40,61
Autres produits			39 430	63 910	- 24 480	-38,30
Total des produits d'exploitation (I)			13 898 271	14 718 593	- 820 322	-5,57
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			255	255		N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			7 393 391	8 165 281	- 771 890	-9,45
Impôts, taxes et versements assimilés			216 642	204 793	11 849	5,79
Salaires et traitements			3 082 233	3 193 490	- 111 257	-3,48
Charges sociales			1 397 898	1 429 915	- 32 017	-2,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations			431 943	416 847	15 096	3,62
Dotations aux provisions sur immobilisations			38 400	44 700	- 6 300	-14,09
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			203 459	202 133	1 326	0,66
Autres charges			185 388	28 158	157 230	558,38
Total des charges d'exploitation (II)			12 949 609	13 685 317	- 735 708	-5,38
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			948 662	1 033 276	- 84 614	-8,19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			961 691	4 337	957 354	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			2 221	51 243	- 49 022	-95,67
Reprises sur provisions et transferts de charges			28 553	8 238	20 315	246,60
Différences positives de change			3	128 139	- 128 136	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			992 467	191 956	800 511	417,03
Dotations financières aux amortissements et provisions			405 760	28 553	377 207	N/S
Intérêts et charges assimilées			3 763	0	3 763	N/S
Différences négatives de change			232 112	8 327	223 785	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			641 636	36 879	604 757	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			350 832	155 077	195 755	126,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 299 494	1 188 353	111 141	9,35

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		214	- 214	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 574	10 005	3 569	35,67
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	13 574	10 219	3 355	32,83
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 975	8 111	- 1 136	-14,01
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 914	5 800	7 114	122,66
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 889	13 911	5 978	42,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 315	-3 692	- 2 623	71,05
Participation des salariés (IX)	140 362	124 844	15 518	12,43
Impôts sur les bénéfices (X)	-126 299	-19 588	- 106 711	544,78
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 904 312	14 920 768	- 16 456	-0,11
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	13 625 197	13 841 363	- 216 166	-1,56
RESULTAT NET	1 279 115	1 079 405	199 710	18,50
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 773 275,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 279 115,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2021 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes comptables applicables en France, notamment :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I - Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Pour les titres de participation une dépréciation est constatée dès lors qu'une perte de valeur est envisagée à la clôture de l'exercice.

II - Amortissements :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

III - Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

IV - Stocks de marchandises et autres approvisionnements :

- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

V - Provisions pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)***

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société est éligible au dispositif IP BOX et de ce fait le résultat est taxé à l'impôt sur les sociétés, sur l'ensemble de son résultat, au taux de 10 %.

Le 31 octobre 2020, la société KAPPA Engineering a procédé à l'acquisition de 50% des titres de la société Touchline, auprès de la société Kappa-SC, pour une valeur de 800 000€. La société KAPPA Engineering s'est également substituée à la société KAPPA-SC, au titre des avances effectuées à la société Touchline, pour un montant de 512.920€.

Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne au groupe, l'activité de société Touchline présentant un intérêt opérationnel pour l'activité de la société KAPPA Engineering. En effet, la pandémie a accéléré un passage à notre avis irréversible d'activités de commercialisation physique dans des salons et conférences vers des environnements virtuels. La société Touchline a développé la première version de cet environnement virtuel et nous a permis d'être les premiers dans l'industrie pétrolière à proposer une solution pérenne.

Il est précisé que la société Touchline est en cours de développement d'une technologie, pour laquelle la rentabilité future ne sera réalisée qu'une fois la phase de commercialisation atteinte.

Le prix d'acquisition a été déterminé par la direction de la société Kappa Engineering, en fonction, d'une part des coûts de développement engagés par la société Touchline ; cette valeur existant dès lors que cette prise de participation s'inscrit dans le cadre de l'utilité de la technologie développée par la société Touchline pour la société KAPPA Engineering, et d'autre part des gains attendus des performances de la société Touchline, déterminés à partir d'un plan pluriannuel d'affaires, pour autant que les hypothèses se réalisent sur les prochaines années.

Le 13 octobre 2020, le Conseil d'Administration a procédé au rachat de 125 actions pour une valeur global de 2 500 000 euros représentant un montant nominal de 500 000 euros.

Le Capital a été diminué et le surplus imputé sur le report à nouveau.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif im mobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 13 568 732

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 714 098	2 997		1 717 095
Immobilisations corporelles	6 013 487	101 261	26 695	6 088 054
Immobilisations financières	5 174 694	1 866 836	1 277 947	5 763 583
TOTAL	12 902 279	1 971 094	1 304 642	13 568 732

Amortissements et provisions d'actif = 6 681 785

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 610 015	62 065		1 672 081
Immobilisations corporelles	2 857 029	369 877	21 433	3 205 474
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 445 230	359 000		1 804 230
TOTAL	5 912 274	790 942	21 433	6 681 785

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels / computer software	1 717 095	1 672 081	45 014	3 ans
Terrains / land	341 790	0	341 790	Non amortiss.
Immeubles / properties	3 581 022	1 508 253	2 072 769	Entre 10 et 60 ans
Installations et aménagements / fittings & fixtures	286 656	248 011	38 646	Entre 3 et 10 ans
Oeuvre d'art / work of art	22 400	0	22 400	Non amortiss.
Véhicules / motor vehicles	517 433	361 523	155 910	4 ans
Matériel informatique / computer hardware	891 378	751 246	140 132	3 ans
Matériel de bureau / office equipment	10 358	8 758	1 600	Entre 3 et 5 ans
Mobilier de bureau / office furniture	221 898	202 144	19 755	Entre 3 et 10 ans
Mobilier et divers guest houses / guest houses furnitur	215 119	87 140	127 979	Entre 3 et 10 ans
TOTAL	7 805 148	4 839 155	2 965 994	

Etat des créances = 6 179 827

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	544 565		544 565
Actif circulant & charges d'avance	5 635 262	5 635 262	
TOTAL	6 179 827	5 635 262	544 565

Produits à recevoir par postes du bilan = 192 209

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	7 928
Clients et comptes rattachés	183 557
Autres créances	724
Disponibilités	
TOTAL	192 209

Charges constatées d'avance = 310 744

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 9 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	4000,00	10 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	125	4000,00	500 000
Titres en fin d'exercice	2375	4000,00	9 500 000

Provisions = 250 219

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	230 686	250 219	230 686		250 219
TOTAL	230 686	250 219	230 686		250 219

Etat des dettes = 6 433 719

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 582 645	1 582 645		
Fournisseurs	349 327	349 327		
Dettes fiscales & sociales	807 827	807 827		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	163 906	163 906		
Produits constatés d'avance	3 530 015	3 530 015		
TOTAL	6 433 719	6 433 719		

Charges à payer par postes du bilan = 713 606

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	82 253
Dettes fiscales & sociales	505 736
Autres dettes	125 617
TOTAL	713 606

Produits constatés d'avance = 3 530 015

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 13 460 879**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	2 445 404	18,17 %
Production de travaux	121 200	0,90 %
Prestations de services	10 887 120	80,88 %
Produits des activités annexes	7 156	0,05 %
TOTAL	13 460 879	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2021 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	10 500

Engagements donnés = 917 286

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Indemnités de départ à la retraite	917 286
TOTAL	917 286

Indemnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, et notamment d'un taux d'actualisation de 034% le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2020 s'élève à 917 286 euros dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié.

Annexes 2021 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 192 209

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
lc sur créances rattachées(26788000)	7 928
TOTAL	7 928

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients tae / unbilled invoices(41810000)	183 557
TOTAL	183 557

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat - produits à récupérer / state - accrued income(44870000)	724
TOTAL	724

Charges constatées d'avance = 310 744

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance / prepaid expenses(48600000)	310 744
TOTAL	310 744

Charges à payer = 713 606

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues / suppliers pending invo(40810000)	82 253
TOTAL	82 253

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés / provision for vacaton days(42820000)	205 408
Provision interressement(42840000)	138 934
Charges sociales congés payés / vacation social costs(43820000)	102 704
Autres charges à payer / other social costs(43860000)	48 752
Etat - charges à payer / states - accrued expenses(44860000)	9 938
TOTAL	505 736

Autres dettes	Montant
Charges à payer / accruals(46860000)	125 617
TOTAL	125 617

Produits constatés d'avance = 3 530 015

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance / deferred revenue(48700000)	3 530 015
TOTAL	3 530 015

Annexes 2021 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
KAPPA MEA	43	3 200	95	51	51			4 127	901	950
KAPPA TCS		1 612	100					1 661	113	
KAPPA FSU	2	550	95	5	5			1 481	75	
KAPPA SAM	278	799	100	423	423			1 284	217	
KAPPA NAM	16	2 562	100	16	16			4 431	-13	
KAPPA VALENCAY	800	-45	100	799	799			47	-9	
KAPPA SC	750	-18	100	3 125	1 328				582	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
TOUCHLINE	113	-671	50	800	1 313	513		136	-212	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les informations des filiales situées à l'étranger ont été converties en euros, sur la base du cours de la devise au 31 décembre 2020.

Les données sont présentées en K euros.